

## **SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 AOÛT 2020**

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 17 août 2020, à 16h30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **RECOMMANDATION CP-20-150**

**Dossier #F1900137-Renouvellement des infrastructures des rues Bourassa, du Fleuve, Laval, Richelieu, Saint-Roch et partie des rues Béatrice, Champlain et Élizabeth**  
**Contrôle qualitatif des matériaux en chantier**  
**Entérinement de l'octroi du contrat**

Considérant que, suite à un appel d'offres sur invitation concernant le contrôle qualitatif des matériaux en chantier, trois (3) entrepreneurs ont été invités à soumissionner et que seulement deux (2) d'entre eux ont déposé des soumissions, soit :

| <u>Nom de l'entrepreneur</u> | <u>Montant soumis</u> |
|------------------------------|-----------------------|
| Groupe ABS Inc.              | 99 798,30 \$          |
| FNX-INNOV Inc.               | 145 038,66 \$         |

Considérant que les soumissions déposées ont été jugées conformes aux devis;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel entérine l'octroi du contrat, pour le contrôle qualitatif des matériaux en chantier, au plus bas soumissionnaire conforme soit la firme Groupe ABS Inc., au montant de 99 798,30 \$ (taxe incluses), le tout tel que soumis.

#### **RECOMMANDATION CP-20-151**

**Programme d'aide à la voirie locale**  
**Volet - Projets particuliers d'amélioration**  
**Circonscription électorale de Richelieu**  
**Octroi**

Considérant que le Gouvernement provincial a octroyé une aide financière de 10 000 \$ dans le cadre du programme mentionné en rubrique;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'engage à respecter les modalités dudit programme.

QUE le Conseil municipal adresse des remerciements au Député de Richelieu, M. Jean-Bernard Émond pour l'octroi de cette aide financière.

**ARÉNA**

**RECOMMANDATION CP-20-152**

**Octroi du contrat pour la surveillance périodique  
du système de réfrigération à l'ammoniac  
au Centre Récréatif Aussant**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel octroie le contrat pour la surveillance périodique du système de réfrigération à l'ammoniac au Centre Récréatif Aussant, pour la saison 2020-2021, à M. Serge Généreux au montant hebdomadaire soumis de 250,81 \$ ainsi qu'un montant de 38,67 \$ pour le test hebdomadaire de légionellose.

**RECOMMANDATION CP-20-153**

**Embauche du personnel étudiant  
Opérateur de resurfaeuse à glace  
au Centre Récréatif Aussant**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'embaucher le personnel étudiant opérateur de resurfaeuse à glace au Centre Récréatif Aussant apparaissant à l'annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante à titre de salarié non permanent au service des Loisirs aux conditions prévalant dans la politique d'embauche de la Ville.

**PARCS ET LOISIRS**

**RECOMMANDATION CP-20-154**

**Aménagement de terrains de Pickleball  
avec aire de stationnement & planage de  
la voie d'accès au hall d'entrée de l'aréna  
Décompte progressif #2**

Considérant que la compagnie Danis Construction Inc., qui a obtenu le contrat pour le projet mentionné en rubrique, a produit une réclamation pour des travaux exécutés en date du 17 juillet 2020 intitulé « Décompte progressif n° 2 »;

Considérant que la firme d'ingénieurs conseils FNX-INNOV Inc., dûment mandatée pour la surveillance des travaux du projet mentionné en rubrique, a procédé à une analyse du décompte progressif n° 2 produit par ledit entrepreneur et recommande le paiement au montant de 34 731,42 \$ incluant les taxes et une retenue de 10%;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel effectue le paiement de 34 731,42 \$, incluant les taxes et la retenue de 10%, à l'entrepreneur Danis Construction Inc. pour les travaux effectués en date du 17 juillet 2020, le tout tel que décrit au décompte progressif n° 2 et conformément aux avis de la firme d'ingénieurs conseil FNX-INNOV Inc., lesdits travaux étant financés à même le budget courant et le surplus accumulé.

**RECOMMANDATION CP-20-155**

**Terrain de tennis  
Clés en circulation**

Considérant que les terrains de tennis ont été démolis et qu'il y a une grande quantité de clés en circulation depuis plusieurs années;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer une date limite pour le remboursement du dépôt des clés de tennis qui sont en circulation;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel fixe au 31 décembre 2020, la date limite pour le retour de la clé du terrain de tennis donnant droit au remboursement du dépôt de 20,00\$.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel publie sur sa page Facebook ainsi que sur son site Internet, l'information pour ledit retour de clé.

## **SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ**

### **RECOMMANDATION CP-20-156**

#### **Subvention, Cotisation, Publicité**

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- |                                                                              |                  |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| • Fondation Cégep Sorel-Tracy - Opération Nez Rouge                          | <b>100,00 \$</b> |
| • Maison La Margelle - Levée de Fonds 2020                                   | <b>200,00 \$</b> |
| • Fondation de l'Hôtel-Dieu de Sorel<br>Défi des générations contre la COVID | <b>500,00 \$</b> |

## **AUTRES OBJETS**

### **RECOMMANDATION CP-20-157**

#### **Politique administrative pour les stationnements de l'Hôtel de Ville et tarification**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel poursuive la politique administrative de location des stationnements de l'Hôtel de Ville avec la même tarification à 125 \$ pour des heures réservées de 17h00 à 8h00, pour la période du 15 novembre 2020 au 1er avril 2021.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avise les locataires desdits espaces de stationnement de l'Hôtel de Ville que cette dernière ne se tient nullement responsable des bris et dommages qui pourraient être causés à leur véhicule.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avise également lesdits locataires qu'il appartient à chacun d'eux de faire valoir leur droit d'utilisation en regard desdits stationnements.

QUE seulement le propriétaire d'un véhicule automobile peut louer un espace de stationnement.

QU'aucun propriétaire d'immeuble à revenu pourra louer des espaces de stationnement pour ses locataires.

QUE la liste de priorité soit maintenue selon les termes en vigueur.

### **RECOMMANDATION CP-20-158**

#### **Société d'habitation du Québec (SHQ) Programme Rénovation Québec Participation au Programme**

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'enveloppe pour le programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ pour la prochaine phase 2020-2021 avec la reconduction du règlement #367, règlement instaurant le programme Rénovation Québec - Saint-Joseph-de-Sorel, et s'engage à y injecter une somme équivalente à celle octroyée par la SHQ;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'enveloppe de 28 500 \$ pour le programme Rénovation Québec (PRQ) de la SHQ pour la prochaine phase 2020-2021 avec la reconduction du règlement #367, règlement instaurant le programme Rénovation Québec - Saint-Joseph-de-Sorel, et s'engage à y injecter une somme équivalente à celle octroyée par la SHQ.

**RECOMMANDATION CP-20-159**

**Union des municipalités du Québec**  
**Assises annuelles du 12 au 14 mai 2021 à Gatineau**

Considérant que les Assises annuelles 2021 de l'Union des Municipalités du Québec se tiendront, du 12 au 14 mai 2021, au Centre de Congrès du Hilton Lac Leamy à Gatineau;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE déléguer trois (3) représentants du Conseil Municipal pour assister aux Assises annuelles 2021 de l'Union des Municipalités du Québec, du 12 au 14 mai 2021, au Centre de congrès du Hilton Lac Leamy à Gatineau soient le Maire Vincent Deguise et les conseillers Serge Baron et Jean-Guy Cournoyer.

**RECOMMANDATION CP-20-160**

**Terminal Maritime Sorel-Tracy**  
**Bruit intense des opérations**

Considérant que les membres du Conseil municipal reçoivent plusieurs plaintes concernant le bruit intense des opérations venant du déchargement des bateaux;

Considérant que les dirigeants de Terminal Maritime Sorel-Tracy aimeraient mettre en place une ligne téléphonique permettant aux citoyens de communiquer avec ladite compagnie;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE les membres du Conseil municipal acceptent l'offre de Terminal Maritime Sorel-Tracy d'instaurer une ligne téléphonique permettant aux citoyens de communiquer leurs plaintes directement avec ladite compagnie.

**CORRESPONDANCE**

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION CP-20-161**

**Levée de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

- ANNEXE « A » -  
(Commission permanente du 17 août 2020)

**Embauche du personnel étudiant-opérateur  
de resurfaeuse à glace au Centre Récréatif Aussant**

- Blette, Philippe
- Cournoyer, Élie
- Déraps-Dubois, Michaël
- Lemay, Jessy
- Murillo-Vargas, Ricardo-Ismael